



**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT P2-Z-3001-135-24
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE Z-3001
VISANT À AGRANDIR LA ZONE I-420 À MÊME LA ZONE I-423
DANS LE SECTEUR DU PARC INDUSTRIEL**

ATTENDU QU'aux fins de la résolution 2024-07-434, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller Michel Gendron lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juillet 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement P2-Z-3001-135-24 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juillet 2024, par la résolution 2024-07-446;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule et l'annexe font partie intégrante du présent règlement.

OBJET

Article 2

L'annexe « A – Plan de zonage » du règlement Z-3001 est modifiée par l'agrandissement de la zone I-420 à même la zone I-423, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 3

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce

Le maire,

Le greffier,

Éric Allard

George Dolhan, notaire

Avis de motion :	2 juillet 2024
Dépôt du projet de règlement :	2 juillet 2024
Adoption du premier projet :	2 juillet 2024
Tenue de l'assemblée publique :	13 août 2024
Adoption du second projet (si applicable) :	<input type="text"/>
Adoption du règlement :	<input type="text"/>
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur :	<input type="text"/>

RÈGLEMENT Z-3001-135-24



PROJET :
**Annexe « A »
Amendement au zonage**

**Agrandissement de la zone
I-420 à même la zone I-423**

- LÉGENDE :
- Nouvelle limite
 - Limite retirée
 - Limite non modifiée



Ville de Châteauguay
Direction de l'aménagement du territoire
Date : 6 juin 2024
Plan : Z-3001-135-24 3/3